

Réf: Dossier 428324

Avis de constitution

SOCIETE « PURA GOLD MINING »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR LES
OSCAR NON LOIN DU 22 eme ARRONDISSEMENT LOT 100
ILOT 52, Lot 100, Ilot 52

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/07/2025, et enregistrés le 18/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PURA GOLD MINING »

Objet : EXPLOITATION MINIERE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR LES
OSCAR NON LOIN DU 22 eme ARRONDISSEMENT LOT 100
ILOT 52, Lot 100, Ilot 52

Dirigeant(s) M TETIALY GBAYERE DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07569 du 29/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46220/GTCA/RC/2025 du 29/07/2025

